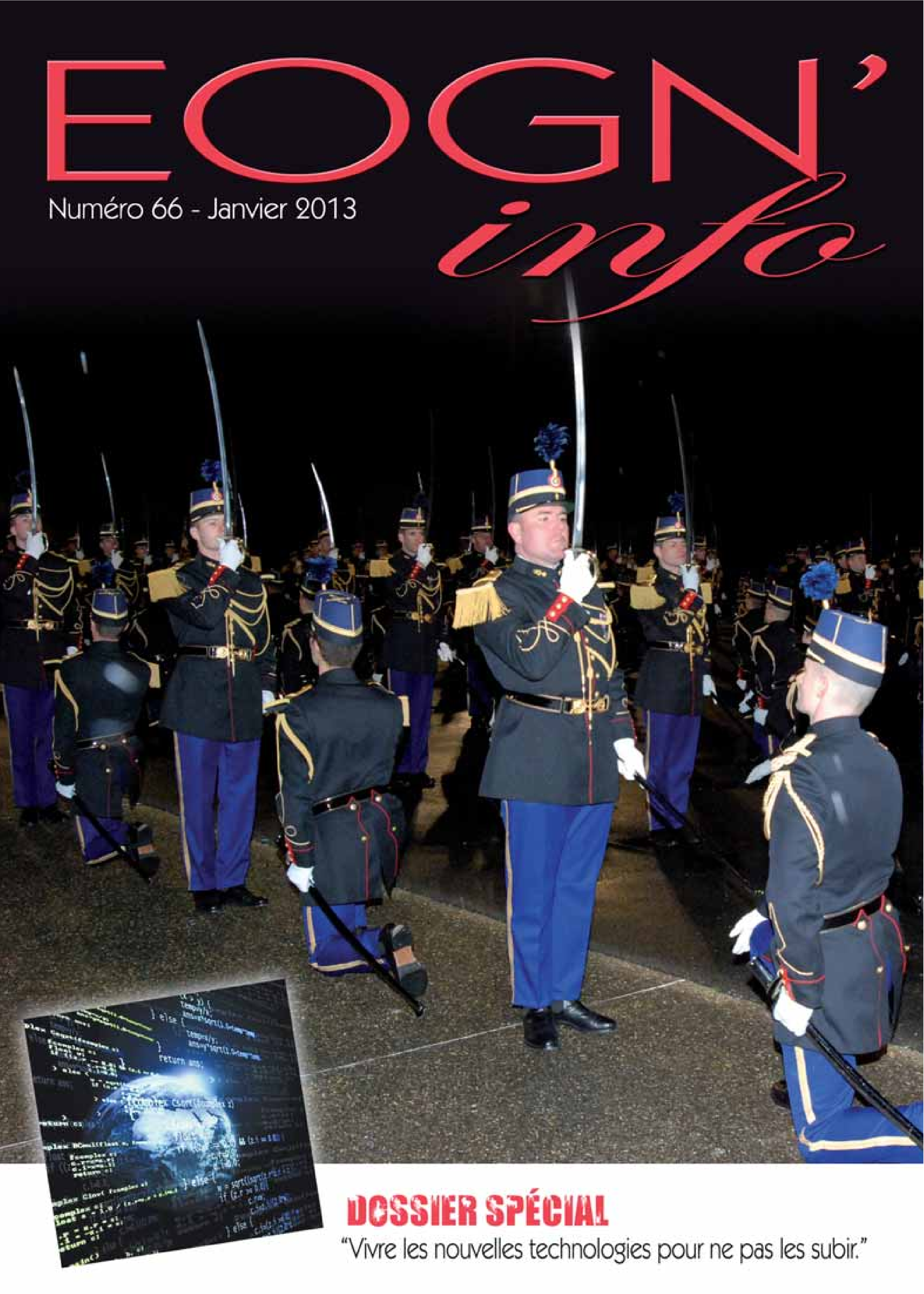

EOGN' info
Numéro 66 - Janvier 2013
DOSSIER SPÉCIAL
"Vivre les nouvelles technologies pour ne pas les subir."




Avenue du 13e-Dragons - 77010 MELUN CEDEX
Site Internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn
Cabinet communication : Tél. 01 64 14 54 17 / cabcom.eogn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Sommaire

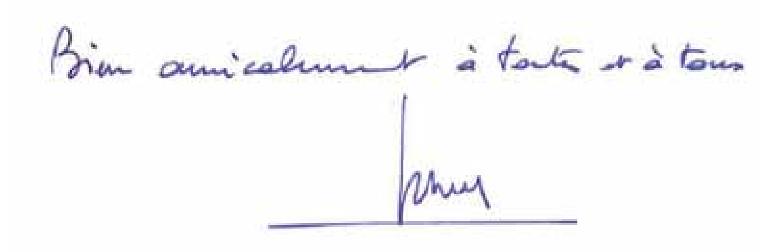
Edito du commandant d'École



« Voici que commence la nouvelle année, déjà pleine de promesses ... L'occasion est belle de l'entamer avec cette édition revisitée et modernisée de notre revue EOGN'Info.
Vous y découvrirez une nouvelle mise en page, de nouvelles rubriques, un dossier spécial traitant d'un sujet de doctrine ou d'actualité, et bientôt les nouvelles technologies y feront leur entrée pour plus d'informations encore. Enfin tout spécialement en ce mois de janvier, vous y trouverez votre calendrier 2013 de l'EOGN.

Il nous faut être conscients, à l'aube de l'année 2013, **du défi que notre École devra relever** cette année encore pour offrir à l'ensemble des élèves et stagiaires une formation exhaustive et de qualité, adaptée à chacun des recrutements, aux nécessités du terrain et aux évolutions de notre société. Comme l'an passé, cette recherche de l'excellence sera conduite dans un contexte budgétaire contraint, mais en tirant le plus grand profit de votre volonté, de vos savoir-faire et de vos qualités. Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous, pour mener à bien chacune de ces tâches qui, au final, permettront à notre École de confirmer son excellence.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter à toutes et à tous, une excellente année 2013 en y associant vos familles et tous ceux qui vous sont chers. Qu'elle vous apporte la satisfaction et la joie de voir aboutir et se réaliser vos souhaits, tant sur le plan professionnel, que personnel et familial.



Directeur de la publication : Général de division Jean-Marc LOUBÈS - **Direction de rédaction :** Capitaine Olivier ANCEAU / Adjudant-chef Marie-Ange DETEY / Adjudant-chef Jean-Léon ALTOLAGUIRRE - **Maquette PAO :** Major Christophe BOURTOURAULT / Maréchal des logis-chef Virginie GAZENGEL - **Photos :** Centre audiovisuel EOGN - **Impression :** Atelier diffusion EOGN.

RétroSPECTIVE



6 OCTOBRE 2012 - La 5e édition de la journée de la sécurité intérieure (JSI) s'est déroulée le 6 octobre dernier au centre commercial du « Carré Sénart ». Dans un esprit d'ouverture et rehaussé par la présence de 6 officiers-élèves du 1er groupement, le stand de l'EOGN s'est voulu résolument tourné vers les plus jeunes.

LES 9 ET 10 OCTOBRE DERNIER, la sous-lieutenante Mélina CLERC remporte le championnat de France gendarmerie de cross-country de Montluçon (03).





LE 20 OCTOBRE 2012, la promo « Henry » a organisé un défi social permettant la remise d'un chèque d'un montant de 4 000 euros au profit de l'association « Gendarmes de Cœur »



LE 30 NOVEMBRE 2012, Madame Nicole KLEIN, préfète de Seine-et-Marne et ses principaux collaborateurs ont assisté à une présentation de l'EOGN et des formations. Ils ont ensuite visité l'École et ses diverses installations.



LE 7 DÉCEMBRE 2012, la cérémonie de remise des sabres à la 119e promotion, présidée par le ministre délégué chargé des Anciens Combattants et par le directeur général de la gendarmerie nationale, s'est déroulée sur la place d'armes de l'EOGN.





LES 10 ET 11 JANVIER 2013, le GAV Quentin CAU remporte une belle 3e place au cross court, en équipe (CEGN) et se classe 12e/93 en individuel lors du championnat de France militaire à TULLE (19).

Agenda



7 janvier Départ de la 119e promotion à Coëtquidan - **14 janvier** Départ des OGR pour le camps de Beynes - **28 janvier** Départ de la promo « HENRY » à Saint-Astier - **18 février** Hommage aux morts victimes du devoir - **26 février** Choix des dominantes pour les élèves du 1er groupement - **1er mars** Fin du tronc commun pour les OGR - **4 mars** Journée EOGN pour les 2 promotions - **5 au 8 mars** Réseau des Écoles du Service Public (RESP) / Séminaire de Défense - **20 au 28 mars** Séminaire interarmées des grandes écoles militaires (SIGEM) - **29 et 30 mars** Tournoi sportif des grandes écoles de la Défense (TSGED).

Le mot du directeur de l'enseignement

A l'aube de l'année 2013, que je souhaite empreinte d'optimisme pour tous, la direction de l'enseignement est plus que jamais orientée vers la recherche d'une performance accrue dans les formations d'officiers de gendarmerie. Alors que les deux promotions d'officiers-élèves et élèves-officiers poursuivent l'acquisition des compétences indispensables à l'exercice des fonctions qu'ils exerceront dans quelques mois, les officiers de gendarmerie issus du rang ont entamé leur formation au sein du 3° groupement, donnant à cette unité un essor nouveau dédié aux formations courtes. Des chantiers importants sont en cours au sein de la DE.

Dans un souci de transparence et d'efficience, le bureau études générales effectue actuellement les démarches auprès des entreprises qualifiées, pour optimiser le logiciel de gestion des notes et d'anonymisation des copies.

Par ailleurs, l'EOGN met ses amphithéâtres à la disposition de l'institut de droit et d'économie de Melun, pour les partiels des étudiants de l'université de Paris Panthéon – Assas. De même, la direction de l'enseignement étudie la possibilité de proposer à différents organismes (conférence des grandes écoles, association européenne des écoles supérieures de police européennes, Défense conseil international...) les installations pédagogiques de l'EOGN, pour des formations de haut niveau, dans un cadre national ou international. Cette ouverture vers l'extérieur est en complète cohérence avec le statut de grande école reconnu à l'EOGN. Cela nécessite pour la direction de l'enseignement de se doter d'un outil informatique de programmation et de gestion des moyens, performant et adapté. C'est un défi dimensionnant, en cours de réalisation.



Enfin, l'appropriation de la formation à distance par les cadres professeurs de la direction de l'enseignement, est un objectif majeur, qui se développe. Ainsi, plusieurs formations intègrent désormais un volet d'apprentissage par le biais du e-learning, comme le constateront notamment les officiers stagiaires au centre d'enseignement supérieur de la gendarmerie.

Toutes ces évolutions ne peuvent se concevoir sans une organisation cohérente et adaptée de la direction de l'enseignement.

Colonel Christophe BOYER.

Le bureau des STAGES

Stage d'acculturation des personnels de la CATÉGORIE A

Du 22 au 26 octobre 2012, l'ÉOGN a mis en œuvre la seconde édition du stage d'acculturation des 27 personnels civils de catégorie A, attachés principaux d'administration et attachés d'administration, ayant intégré la gendarmerie nationale par mobilité professionnelle ou en sortie d'institut régional d'administration pour les plus jeunes attachés, ainsi qu'un conservateur du patrimoine.

Ce séminaire a eu pour objectif principal de faire découvrir et connaître l'histoire et les symboles de la Gendarmerie, ses valeurs et son identité, son organisation dans les aspects opérationnels et de soutien ainsi que le large spectre missionnel de l'Arme sur le territoire national, métropolitain et ultra-marin, mais aussi sur les théâtres d'opérations extérieures. .../...



Par delà cette découverte de notre institution qui s'est prolongée par une visite d'une journée au groupement de gendarmerie départementale de Seine-et-Marne, ce stage a été l'occasion de développer la connaissance réciproque entre les officiers de la gendarmerie et les personnels civils de catégorie A.

Les points forts mis en évidence par les stagiaires ont porté sur : l'accueil fait par les cadres et « élèves », leur présence sur les rangs à l'occasion de la cérémonie de présentation au Drapeau de l'École, la qualité des enseignements dispensés et le sentiment naissant d'être reconnus comme cadre A à part entière au même titre que leurs alter ego officiers de la gendarmerie. Enfin, et unanimement, les stagiaires ont souligné l'impérieuse nécessité que ce stage d'acculturation soit pérennisé au sein de l'École des officiers de la gendarmerie nationale.

Chef d'escadron Laurent GLADIEUX.

Les départements d'ENSEIGNEMENT

Remise des prix du concours national de promotion de l'éthique professionnelle.

C'est au palais de l'UNESCO à Paris qu'a eu lieu, le 29 mai 2012, la remise des prix du concours national de promotion de l'éthique professionnelle.
Ce concours, co-organisé par les districts français du Rotary et la Conférence des Grandes Écoles, était placé sous le haut patronage de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO.



Parmi plus de 125 écoles participantes, l'EOGN a, cette année encore, été dignement représentée. Les deux essais présentés par les officiers-élèves du Ier groupement comportaient une interrogation commune : la pertinence de l'adaptation de l'éthique à la forme du conflit, aux moyens d'action adverses ou à son intensité.

Avec un essai intitulé « La place de l'éthique dans le contexte sécuritaire actuel », le sous-lieutenant Jasmin YOMBI-LOLA originaire de la République du Congo a reçu un « Diplôme ».



Quant aux sous-lieutenants Guilhem MAROIS et David BIHOUEE avec leur essai collectif « Éthique et situation de crise, peut-on trouver un juste équilibre ? Exemple concret de la lutte anti-terroriste », ils obtiennent une « Mention spéciale du jury », à une marche du Prix National ... La modernité de leur réflexion fut mise en lumière par l'actualité tragique des crimes commis par Mohamed MERHA.
Ne doutons pas qu'en 2013, comme les années précédentes, l'EOGN sera encore bien représentée à ce concours de promotion de l'éthique professionnelle. Et pourquoi ne pas viser cette fois le Prix National, après deux mentions spéciales du jury en 2011 et 2012 ...

Vous êtes intéressés ?

Prenez contact avec le lieutenant-colonel LORIETTE (2 37 15) ou la capitaine SERRAT (2 54 83).

La promotion Colonel Henry

La promotion « Henry » au cœur des Alpes ...

C'est à 4 248 mètres d'altitude qu'un détachement de 9 « officiers-élèves » de la 118e promotion encadré par le chef d'escadron LORIETTE et le capitaine LE DORZE, sous le pilotage professionnel de quatre guides du CNISAG[1], a hissé le drapeau français et la banderole de l'association gendarmes de cœur. A défaut de Mont-Blanc, dont l'ascension était rendue trop dangereuse par les conditions climatiques, c'est en gravissant le Mont-Blanc-du-Tacul - 157 ans après sa première ascension officielle - que la promotion Colonel Henry a témoigné une fois de plus de la pugnacité de l'officier de gendarmerie. Tout le monde est arrivé au sommet et s'est surpassé d'une manière ou d'une autre, qui en subissant le mal de tête ou l'essoufflement caractéristique de l'altitude, qui en montant dans une télécabine suspendue à plusieurs centaines de mètres du sol, qui en dépassant les limites physiques qu'il se connaissait.

La montagne nous a rappelé trois valeurs fondamentales de notre institution : l'humilité, l'adaptabilité et la cohésion. Humilité parce que la moindre avalanche peut emporter le plus aguerri ; adaptabilité parce que c'est la montagne qui commande et ce n'est pas parce qu'on a programmé une ascension du Mont-Blanc tel jour que ce sera possible si la météo ne s'y prête pas. Cohésion, enfin, parce que « la valeur d'une cordée est égale à la valeur du plus faible d'entre ceux qui la constituent ». Bref, cette expérience aura été enrichissante dans bien des domaines et demeurera probablement inoubliable.

Après une petite expérience d'escalade, nous avons finalement regagné la platitude de Melun avec au cœur l'espoir de revenir plus tard se lancer à l'assaut du mythique Mont-Blanc ...

Sous-lieutenant Stanislas BELLES-LYSLE.



1- Centre national d'instruction au ski et à l'alpinisme de la gendarmerie.



Stage maintien de l'ordre et intervention professionnelle

Le 16 septembre 2012 la promotion Colonel Henry a posé ses cantines pour quinze jours de stage au CNEFG[1]. Pour approfondir l'intervention professionnelle et découvrir ainsi les fondamentaux du maintien de l'ordre.

Les six premiers jours de la phase IP mirent à rude épreuve la condition physique des stagiaires quelque peu ankylosés après quatre semaines de permissions estivales et trois semaines d'amphithéâtre.

Le module de maîtrise sans arme de l'adversaire (MSAA) consiste en une série de plaquages au sol, rampés, pompes, combats de boxe en tout genre... Il fut notamment l'occasion d'obtenir l'attestation Bâton de Protection Télescopique (BPT). Notre formation de maîtrise avec arme de l'adversaire (MAAA) fut, quant à elle, complétée pendant cette semaine par de nombreux tirs aux SIG, HK UMP 9 et Browing Pump Shotgun (notre fusil à pompe).

Enfin, nous avons découvert la TI (tactique d'intervention) qui nous permet de revenir à l'EOGN avec pour fondamentaux l'AAPC et pour principes élémentaires le REST (en vie !) qui consiste à se déplacer en triangulation (environ 100°) tout en restant en AUR pour pouvoir au besoin effectuer un contrôle par flexion du poignet de l'avant-bras en supination arrière, voire un contrôle par rotation de l'omoplate vers le bas par l'extérieur... tout en évaluant rapidement - et constamment - notre mode d'action par un rapide CRIC pouvant conduire à effectuer un OTOC dans le cadre d'une AT !

En résumé : une première phase dense et intense... et une belle mise en jambes avant le stage de commandement et d'intervention professionnelle (SCIP) de février prochain ! Le repas peloton, accalmie dans ce ciel pluvieux, marqua la bascule vers un nouveau programme de réjouissances : lacry, lacry, lacry quand tu nous tiens... L'enjeu fut d'apprendre à canaliser et à repousser une foule hostile ou non hostile avec une montée en puissance, du niveau peloton, détachement, puis escadron avec VBRG[2] et enfin le grand final : une manœuvre franco-suisse sous les yeux de notre général commandant l'École ! Nous avons pour ce faire bénéficié du support de trois escadrons

1 - Centre national d'entrainement des forces de gendarmerie. - 2 - Véhicule blindé à roue gendarmerie.

(EGM 33/3 de Mamers, EGM 41/2 de Limoges, EGM 22/7 de Wissembourg) et des conseils avisés de ces professionnels en la matière. Les forces de l'ordre ont eu ainsi à en découdre avec des agriculteurs violents s'opposant à la vente de produits étrangers, avec des producteurs de lait menaçant d'investir la sous-préfecture, avec des auteurs d'incendies volontaires dans une cité sensible... Ces exercices furent menés au rythme des détonations de F4 et autres OF, dans un paysage embrumé par le gaz des MP7, CM6... Ces activités qui ont sollicité une forte cohésion de groupe ont été également l'occasion d'intégrer pleinement les OGD au sein de la Colonel Henry. Ils ont compris que l'objectif n'est désormais plus de détruire l'ennemi mais de neutraliser l'adversaire... QUATRE !

Sous-lieutenantes Charlotte LIMONIER & Aurélie FESTE-GUIDON.

Les temps forts de la promotion « Henry » pour le 1er trimestre...

Du 28 janvier au 22 février
Formation au commandement en intervention professionnelle (OG) à St-Astier

26 février
choix des dominantes (OG)

Du 18 au 22 mars
OCTA : remise des mémoires de Master

Du 18 au 22 mars & du 25 au 29 mars
formation au CNFPJ, CNFSR de Fontainebleau et camp PJ en fonction des dominantes (OG).

Nos traditions

Toutes les promotions de l'EOGN s'associent pleinement à l'ensemble des célébrations relatives au devoir de mémoire et jouent un rôle tout particulier pour mettre en avant la mémoire de leur parrain de promotion, officier de gendarmerie décédé et dont la carrière fût particulièrement exemplaire.
Tel fut le cas lors de la commémoration du 11 novembre à Lacroix-sur-Meuse, village natal de notre parrain, où un détachement de notre promotion a rendu hommage au colonel Adrien Henry en présence de nombreuses autorités et de membres de sa famille .../...









A cette occasion, un square portant son nom a été inauguré.

Mais au delà de ce devoir de mémoire qui jalonne toute la scolarité, d'autres traditions rythment la vie des élèves.
C'est ainsi que la promotion Colonel HENRY a remis début décembre sur la place d'armes de l'EOGN, leurs Taconnets aux élèves de la 119e promotion, scellant ainsi symboliquement leur totale intégration dans leur nouvelle École de formation, dans leur nouvelle promotion, dans leur nouveau corps, dans leur nouvelle institution.
Enfin, arborant fièrement cette nouvelle coiffe et toute la symbolique qui s'y attache, les élèves-officiers de la 119e promotion, encadrés par leurs aînés, ont été invités à méditer sur les valeurs qui sont celles de l'officier de gendarmerie au cours de la veillée au Drapeau de l'École : moment de recueillement durant lequel seuls des textes de tradition et des musiques militaires viendront perturber le silence imposé par respect pour NOTRE Drapeau.

Sous-lieutenant Cédric NESTOR-ROMAIN,
Grand Prévost de la promotion
Colonel Adrien HENRY.

LA 118E PROMOTION de l'École de officiers de la gendarmerie nationale, baptisée promotion « Colonel HENRY »

MET EN VENTE SON INSIGNE DE PROMOTION



Insigne métallique
(20 €)

Écusson de bras
(3 €)



Merci de bien vouloir adresser à la 118e promotion EOGN
Avenue du 13e-Dragons - 77000 MELUN :

- un chèque à l'ordre de « 118e promotion » en précisant le type et la quantité d'insignes souhaités.
- une enveloppe (à bulle de préférence) pré-timbrée à 1euro et rédigée à l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir le tout.

Pour toute commande non accompagnée de la dite enveloppe pré-timbrée, un supplément de 3 euros sera demandé.

Contact : sous-lieutenant Cédric NESTOR-ROMAIN
Tél. 01 64 14 54 56 ou 06 16 18 02 90

La 119e promotion

... au camp de Beynes



La 119e promotion des futurs officiers de gendarmerie et du corps technique et administratif s'est rendue au camp de Beynes du 19 au 31 août dernier. Après avoir revêtu le treillis et chaussé les rangers le 4 août, le premier enjeu du séjour pour les élèves issus du monde civil a consisté à intégrer les savoir-être et savoir-faire élémentaires inhérents à la condition de militaire. Au programme, divers enseignements aussi fondamentaux que l'intervention professionnelle, ponctués de plusieurs passages en stand et champ de tir, initiation théorique et pratique à la topographie et au combat, …

Si nombre d'élèves-officiers issus du recrutement interne sont rompus aux rouages de la vie militaire, d'autres ont reconnu l'utilité d'un retour aux fondamentaux. Quelle que soit la valeur ajoutée retirée de cette formation de base par chacun, l'ensemble de la promotion souligne l'importance clé de la participation de tous à ce stage quant à la culture de la cohésion de groupe et la construction de l'identité de la 119e promotion. Le stage à Beynes a en sus été marqué par la visite du général de corps d'armée Richard LIZUREY, Major général de la gendarmerie nationale, du Colonel Christophe BOYER, directeur de l'enseignement, ainsi que du Colonel Thierry BONNEAU, commandant la division FORMOPS, tous spécialement déplacés sur le terrain pour apprécier la physionomie de la promotion et sa manière d'évoluer. Ce premier camp s'est clôturé par un rallye au cours duquel tous les élèves ont eu à restituer les connaissances théoriques et pratiques acquises au long de la période préparatoire au cycle de formation initiale. Malgré le niveau de difficulté éprouvé, nul doute que les élèves-officiers sortent grandis de cette première expérience de terrain, prêts à dépasser leurs limites lors du prochain séjour à Saint-Astier.

Et Gandhi de dire, « C'est dans l'effort que l'on trouve la satisfaction et non dans la réussite. Un plein effort est une pleine victoire ».

Élèves-officiers Thomas DELVAUX & Amale MOUSSAMIH.

Quand tombent les KAMOLES...

Après avoir effectué leur premier camp militaire à BEYNES (78), l'ensemble des élèves-officiers de la 119e promotion est parti le 17 octobre au Centre National d'Entrainement des Forces de Gendarmerie à SAINT-ASTIER (24).

Ce stage, d'une durée de près d'un mois, avait pour vocation principale la formation de l'ensemble des élèves au commandement de niveau chef de groupe.

La formation s'est déclinée en différentes thématiques. Ainsi, les élèves de la 119e promotion se sont essentiellement vus dispenser une instruction tactique et opérationnelle en tant que chefs de groupe. Commandant des groupes au format PROTERRE composés d'une dizaine de combattants, ils se sont exercés aux différentes missions telles que les reconnaissances d'axes, les embuscades, les réductions de résistance isolée… Les élèves ont une nouvelle fois goûté aux difficultés du commandement opérationnel et par conséquent, à la prise de décision qui en résulte.

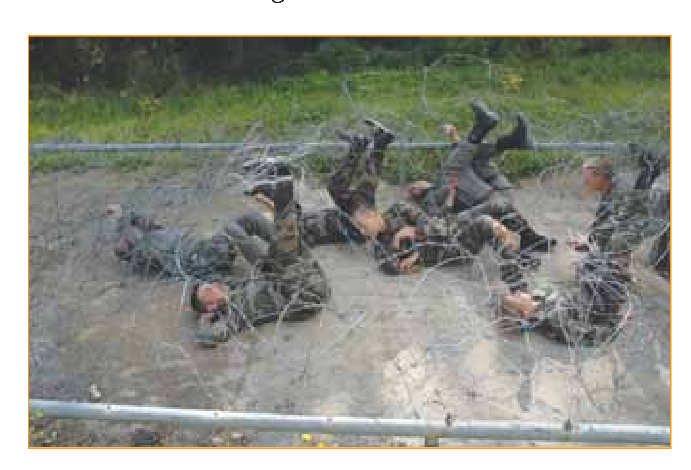


Profitant des installations très diversifiées du centre, la promotion a également réalisé de nombreux franchissements opérationnels sur des sites tels que les pistes « bleue » (aérienne) et « jaune » (collective), ou encore la tour TITI (Tour d'Instruction aux Techniques d'Intervention). Ces séances furent l'occasion pour tous de s'aguerrir, dépassant pour certains une intense appréhension du vide via de nombreuses traversées sur tyroliennes, sauts en profondeurs et sur asperges, descentes en rappel.

Des moments forts sont venus ponctuer le déroulement du stage, à commencer par le



parcours nocturne où les 4 pelotons tournaient sur différents ateliers. L'objectif pour les élèves-officiers était de mesurer leurs réactions en condition de stress : se faire agresser pendant une intervention, devoir interagir avec un militaire parlant anglais, neutraliser des terroristes tout en épargnant la vie des otages, ou encore traverser un labyrinthe dans le noir et dans un environnement exigu…



Autre temps fort, et non des moindres, la remise des calots qui s'est déroulée dans la nuit du 6 au 7 octobre. A la nuit tombée, nous avons été conduits à une vingtaine de kilomètres du Centre et avons dû rejoindre le cœur du village MO, avant que le commandant de groupement ne fasse « tomber les kamoles » et revêtir les bonnets de police. Cette étape primordiale marque un peu plus notre passage dans le corps des officiers de la Gendarmerie nationale.

Ces 4 semaines de stage à Saint-Astier ont une nouvelle fois permis de mettre en exergue la cohésion qui règne au sein de notre promotion et dont les épreuves communes renforcent la pérennité.

Sous-lieutenants Gabrielle PESEUX & Guillaume BOUREZ.

Portrait de 5 élèves-officiers du 2e groupement originaires des pays amis de la France.



Venant d'horizons lointains, nos nouvelles recrues ont rejoint leurs camarades en août dernier.

Élève-officier RAKOTOVAO

L'aspirant SOLOTIANA RAKOTOVAO a intégré le corps de la Gendarmerie Nationale Malgache, le 10 novembre 2001.
Après 1 an de formation militaire et professionnelle, il a été affecté dans des brigades territoriales de zones rouges à taux de criminalité élevé.
Ses missions étaient axées sur la lutte contre le grand banditisme, le trafic de stupéfiants, le vol des ossements humains.
En 2008, il occupe le poste de chef secrétaire de la division contentieux de la DRH au sein du commandement de la Gendarmerie Nationale Malgache au Toby général RATIMANDRAVA.

Élève-officier SEKHAF

Titulaire d'une licence en science de gestion, option finance, il rejoint la Gendarmerie Nationale algérienne, le 1er septembre 2007 avec le profil d'Officier d'active à l'École supérieure de la gendarmerie pour une durée de 3 ans dont 2 de formation fondamentale militaire et la dernière en formation professionnelle. Le 5 juillet 2010, à la sortie de son stage de police judiciaire, il est muté comme commandant de peloton à l'escadron autonome d'intervention dans le sud de l'Algérie ; fonction qu'il a occupée jusqu'en juillet 2012.

Élève-officier MOHAMED MOUMIN

Incorporé au sein de la Gendarmerie djiboutienne le 1er janvier 2004, l'aspirant MOHAMED MOUMIN a rejoint l'élément léger d'intervention. OPJ, il est affecté en 2005 au sein de la brigade d'Einguella puis, en 2007, à la brigade des recherches de Djibouti.
Il se voit attribuer en 2009 la qualification de technicien en identification criminelle.
Courant 2011, il est promu adjoint au commandant de la brigade des recherches.

Élève-officier BIEWA TCHAME

Incorporé dans les forces armées camerounaises en 2004, l'aspirant BIEWA TCHAME Pierre Delcroix a suivi successivement une formation militaire de 9 mois au centre de perfectionnement et d'entrainement des forces armées nationales, ainsi qu'une formation de 18 mois au commandement des écoles et centres d'instruction de la Gendarmerie Nationale du Cameroun. Major de promotion, il est promu en 2006 au grade de maréchal des logis puis est affecté à l'escadron mobile n°33 à Kousserie, spécialisé dans la lutte contre les coupeurs de route. Il rejoint ensuite le service central des recherches judiciaires de la gendarmerie nationale avant d'être détaché au secrétariat de la direction centrale de la coordination de la gendarmerie nationale.

Élève-officier MOYENI

Il a intégré les rangs de la Gendarmerie nationale Gabonaise, le 12 mars 2007.
Après trois années effectuées au sein de la gendarmerie mobile, il est affecté à la Direction générale de l'organisation et du personnel.
Il est titulaire du diplôme d'aptitude gendarmerie (2008) de celui d'agent de police judiciaire (2009), d'officier de police judiciaire et du brevet d'arme 1er degré (2012- Major de promotion).

Les EOCTAGN[1] découvrent les unités de la gendarmerie départementale

Du 12 au 16 novembre 2012, les élèves-officiers du corps technique et administratif du 2e groupement de l'EOGN ont réalisé un stage de découverte des unités élémentaires, au sein de brigades réparties dans toute la France.

Issus de recrutement et de parcours divers, les 25 élèves du corps technique et administratif ont abordé le stage avec une connaissance plus ou moins précise du travail et de la vie en brigade.

Les anciens sous-officiers du corps technique et administratif, en service depuis quelques années, ont pu découvrir sous un nouveau jour une unité dont ils ont assuré le soutien, sans en avoir jamais pénétré les lieux, ou très rarement. Pour les élèves issus de recrutements externes, sur concours direct ou sur titre, n'ayant pour la plupart aucun passé de réserviste ou de volontaire, ce fut une expérience nouvelle et l'opportunité d'appréhender de manière concrète la réalité de la brigade.

L'objectif du stage a été de s'immerger dans le quotidien du travail de gendarme en brigade et de s'approprier le mode de fonctionnement de ce type d'unité. Des activités aussi diverses que des patrouilles, contrôles alcoolémie, opérations de police judiciaire, ... ont ainsi été intégrées au programme.

Ce stage a également permis aux élèves officiers de largement discuter du fonctionnement, des besoins et des difficultés des unités avec les commandants de COB ou brigade et l'ensemble des personnels. Les élèves officiers ont ainsi déjà pu se rendre compte de la lourdeur des tâches administratives qui incombent à ces unités de terrain, ou encore des carences logistiques que ces dernières peuvent rencontrer.

Nul doute qu'une bonne compréhension entre les différents acteurs passe par une bonne communication, laquelle nécessite le contact direct entre les personnels. En ce sens, ce stage, bien que jugé trop court, et par les élèves, et par les militaires de brigade, constitue une plus-value indéniable dans la formation des élèves officiers du corps technique et administratif.

Après une riche semaine passée en des contrées plus ou moins lointaines, les élèves se sont finalement résignés à quitter l'exotisme de la brigade pour retourner au grand air de l'EOGN.

Élève-officier Amale MOUSSAMIH.

1 - Élèves-officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Les temps forts du 2e groupement pour le 1er trimestre...

Du 7 janvier au 4 février
Formation chef de section Coëtquidan (OG)

Du 5 au 6 février
Stage d'aguerrissement à Penthièvre

Du 7 février au 1er mars
Formation peloton porté sur véhicule de groupe (OG)

Du 5 au 8 mars
Séminaire de Défense

Du 20 au 28 mars
Séminaire interarmées des Grandes écoles militaires (OG)

Du 18 au 28 mars
Formation aux techniques d'intervention opérationnelles rapprochées (OG)







Aspirants : Vaincre et réussir ensemble !

Le 3 septembre 2012, l'EOGN accueillait dans ses murs la 66e promotion d'AGIV pour 3 mois d'une formation dont nul n'imaginait qu'elle passerait si vite, malgré les avertissements répétés de nos cadres. Pour eux comme pour nous, le défi est simple : de 23 élèves-aspirants volontaires, âgés de 21 à 26 ans, originaires des quatre coins de la France et diplômés, entre autre, de BTS technico-commercial, licence en sport ou en commerce, master en marketing, enseignement ou psychologie, ils doivent faire 23 aspirants appelés à occuper des responsabilités en GGD, en écoles ou encore à la DGGN.

A peine 10 jours après notre arrivée survient notre premier moment fort : la marche au passant en forêt de Fontainebleau, un rite qui nous



permet de marquer notre appartenance à l'Ecole.

Puis, c'est le départ pour Beynes, dont nous reviendrons avec notre « crevette », reçue des mains de nos cadres à l'issue d'une désormais traditionnelle marche et d'une cérémonie émouvante, et avec des souvenirs plein la tête.

Au retour commence pour nous une nouvelle phase : la phase « bleue » et ses cours de PJ, de renseignements, de sécurité publique générale, d'écrits de service (une matière pour laquelle certains avaient de l'avance, ayant déjà eu l'occasion de découvrir les subtilités du compte-rendu).

Le mois d'octobre sera marqué par notre présentation au Drapeau sur la place d'armes de l'École : un moment empreint de solennité et de fierté, un frisson ne manquant pas de parcourir nos rangs au moment d'entonner la Marseillaise.

Novembre sera sans conteste le mois le plus court : entamé sur les chapeaux de roue avec le repas régional, en présence du général ROBIQUET, des colonels MIGNOTTE et BOYER nous honorant de leur présence, avant d'être appelé à représenter l'EOGN et la gendarmerie aux commémorations du 11 novembre au monument aux morts puis à la mairie de Melun. Un devoir de mémoire que nous répéterons trois jours plus tard au Musée de la Grande Guerre de Meaux.

Et tandis que nous planchons sur nos dernières évaluations, nous découvrons aussi les joies du sabre en vue de la préparation de la remise des galons et du baptême de notre promotion, qui portera le nom du sous-lieutenant BORDACHARD.

Au terme de ces trois mois, nous sommes impatients de découvrir nos affectations et de servir au sein de notre institution, mais surtout fiers et heureux d'avoir su relever le défi lancé par nos cadres, partageant tous ce même sentiment : celui d'avoir grandi et trouvé notre vocation.

Aspirant Julien PFERSCH.

PEOR[1], forts et fiers à Beynes !

Famas vissé au corps, nous sommes partis 17 et revenus… ensemble ! Pour cette semaine d'instruction au Camps de Beynes, la promotion 2012 des élèves-officiers de réserve a fait résonner son cri de ralliement à travers la broussaille et les ronces yvelinoises. La mission : répondre aux exigences de nos cadres dans l'exercice des fonctions du commandement opérationnel, de l'ordre serré à la direction de tir. L'Objectif pour tous : ne pas se blesser et en apprendre le maximum. L'Itinéraire fut parfois tortueux, surtout en course d'orientation mais notre conduite à tenir fut toujours celle de la cohésion.



Question : à combien peut-on rentrer dans une P4 ? 17 mon lieutenant ! Mais où est la place du chef ? Pas d'erreur, c'est notre président qui conduisait ! Même si la mascotte a quelque peu souffert des différents kidnappings dont elle a fait l'objet de la part de nos cadres, c'est globalement plus motivés que jamais que nous avons réintégré les murs de l'EOGN de Melun pour nos deux dernières semaines de stage.

Renforcés par des cours de MSAA et d'IP, plongés dans la tension du combat sous les hélicos du GIGN, nous nous sommes aguerris au feu des canons pour devenir frères d'arme. Pour apprendre à servir sans réserve mais avec passion, nous avons mis genou à terre lors de la traditionnelle cérémonie de remise de notre premier grade d'officier, la « crevette ». Les tempéraments de chef, qu'ils soient plus ou moins introvertis ou flagrants se sont révélés lors d'exercices de mises en situation plus grands que nature et c'est au moral qu'il nous a fallu remporter les évaluations de tir diurnes et nocturnes. Désormais le vocabulaire missionnel n'a plus de secret pour les élèves officiers du 3e groupement et c'est en récitant notre PATRACDR que nous avons fait nos valises pour une permission bien méritée le samedi suivant.

Vivre le plus possible, sans temps mort, au gré des « rassemblements ! » et de la MRT, c'est bien ce que nous avons appris à Beynes. Mais ce qui est bien plus important que la victoire sur soi, c'est la victoire ensemble, en alliant les forces humaines au service de la mission, de la patrie, de l'honneur et du droit. Les épreuves de brancardage sous le chrono permanent nous ont fait prendre conscience du rôle du chef indissociable de celui de ses équipiers, chacun apportant sa valeur personnelle à la Gendarmerie.

Aspirante Anne-Lise ROCHER.

1 - Peloton des élèves-officiers de réserve.

Le 3e groupement accueille de nouveaux hôtes...

Intégration des OGR **le 7 janvier** dernier.

Du 14 au 25 janvier
Formation au camp de Beynes
puis tronc commun jusqu'au 1er mars.

Incorporation de la 67e promotion AGIV
le 18 mars prochain.



L'EOGN a été endeuillé par le décès accidentel du major de la 21e promotion d'élèves-officiers de réserve, l'aspirant Lionel CHOSSON. survenu le 7 septembre 2012 sur la commune de CADEROUSSE (84). Le commandant de l'École, les cadres et élèves de l'École des officiers de la gendarmerie nationale ont tenu en ces circonstances dramatiques à faire part à la conjointe et à la famille de l'aspirant de réserve CHOSSON de leur profond soutien.

Des officiers supérieurs du QATAR en formation à Paris



Dix officiers supérieurs du Qatar viennent de terminer une formation de huit semaines au titre de l'enseignement militaire supérieur au sein de la gendarmerie nationale. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre du programme de coopération entre la France et le Qatar en matière de sécurité intérieure.

La formation concernait plus particulièrement quatre officiers de la force de sécurité intérieure (FSI) et six officiers du ministère de l'Intérieur du QATAR du grade de capitaine à colonel.

Le stage était articulé autour de quatre modules portant sur le pilotage stratégique, l'organisation et les capacités de la gendarmerie, les méthodes d'analyse, de planification et enfin la préparation à la gestion de crise et d'événements de grande ampleur.

Dispensés à l'École Militaire à Paris par le CESG puis par le Centre de formation au management du ministère de la Défense, les différents items ont été traités par des spécialistes de ces questions ou des responsables en charge d'une mission s'inscrivant bien souvent dans le cadre de l'interministérialité (Centre de crise du ministère des Affaires étrangères, Préfecture de police de Paris, Service d'information et de relations publiques des armées gendarmerie, Gendarmerie des transports aériens ou encore Brigade des sapeurs pompiers de Paris).

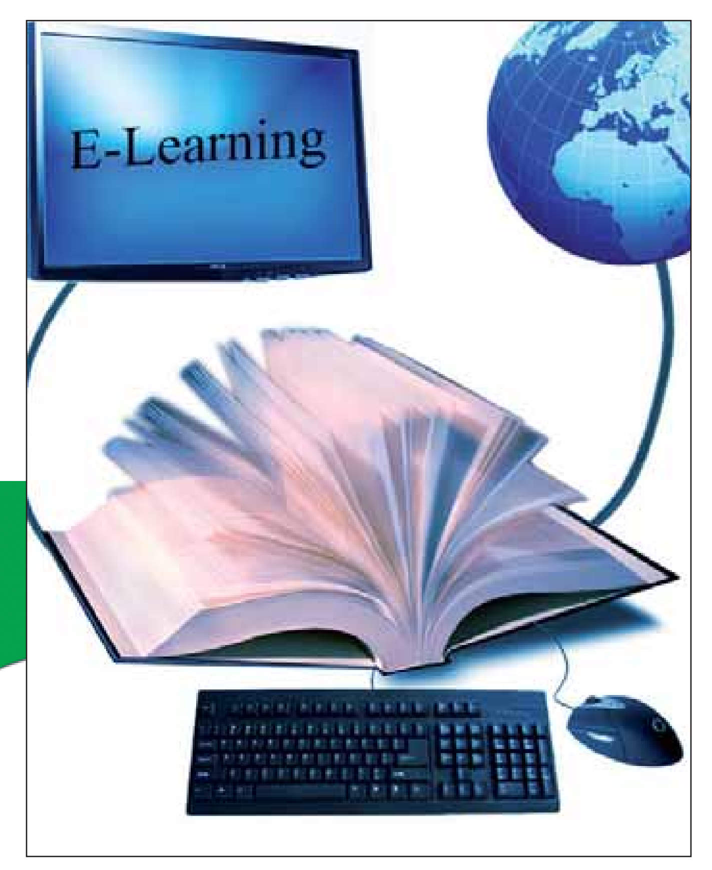
Des visites ont été organisées aux Centres nationaux de formation à la police judiciaire et à la sécurité routière à Fontainebleau mais également à l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie à Rosny-sous-Bois. Une semaine de formation a été réalisée par le Centre de planification et de gestion de crise à Issy-les-Moulineaux.

Lors de la cérémonie de remise des diplômes, son excellence l'ambassadeur du Qatar, Mohamed AL KUWARI, le général Fahad Rachid AL ALI, directeur de cabinet du commandant en chef de la FSI, et le général d'armée Jacques MIGNAUX, directeur général de la gendarmerie nationale, ont pu constater le chemin parcouru et féliciter les impétrants pour les efforts consentis.

Lieutenant-colonel Dominique DALIER

La e-formation au sein de l'EOGN

L'école des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) a identifié la formation à distance (FAD) comme un levier majeur de formation. La FAD renforce la formation dite en présentiel, ce qui impose des adaptations mais surtout une ambition qui profite tant à l'apprenant qu'à la structure enseignante.



Au-delà des intérêts et objectifs de la FAD, l'EOGN développe une ingénierie pédagogique qui s'appuie sur une organisation garantissant une qualité de formation digne d'une grande école de service public.

L'intérêt premier de la FAD est de faire participer l'apprenant à sa propre formation et ainsi de le responsabiliser en s'appuyant sur son expérience et sa motivation. Pour la structure enseignante, il s'agit de gagner des marges de manœuvre dans l'emploi des ressources humaines et matérielles. L'objectif de la FAD est de dispenser des cours pour lesquels la présence d'un enseignant n'est pas essentielle. La FAD doit également s'intégrer dans les référentiels de formation, c'est-à-dire s'inscrire dans la cohérence pédagogique développée par l'EOGN.

L'ingénierie pédagogique de la FAD présente diverses composantes. La première est la consultation à distance qui permet l'accès à une documentation actualisée et dédiée (site intranet EOGN). La deuxième est l'enseignement à distance (e-learning) qui, depuis la plateforme internet du Centre de production multimédia de la gendarmerie (CPMGN), propose des cours. La troisième organise des travaux dirigés pour créer des outils ou de la connaissance. Ces deux dernières composantes donnent accès à un forum qui facilite les échanges entre e-formateurs et apprenants.

Enfin, la FAD s'appuie sur un contrôle informatique de l'assiduité et sur des évaluations qu'un emploi adapté de « limesurvey » (outil de sondage) permet. Cette ingénierie pédagogique a été déployée en 2012 pour le stage des commandants de compagnie. Elle sera développée en 2013 et les stagiaires de l'Enseignement Militaire Supérieur du 1er degré en bénéficieront également.

L'organisation de la FAD repose d'abord sur un processus de création de cours. Sous l'égide d'un référent, une collégialité cible les besoins de formation avant de développer, contrôler et valider le cours créé. Cette démarche pédagogique nouvelle garantit une qualité sans précédent sur le fond et la forme. C'est une nouvelle approche de la fonction de formateur. De plus, le CPMGN valide les qualités pédagogiques et techniques du cours. Cette organisation impose une formation technique et pédagogique des e-formateurs au sein du CPMGN. Un protocole entre l'EOGN et le CPMGN acte ces processus.



Depuis un an, l'EOGN développe avec succès la FAD. Les gains pédagogiques sont réels et l'exigence de performance actuelle incite à développer les ambitions dans ce domaine.

L'investissement de l'EOGN est reconnu hors de ses murs.

La création d'un référentiel transverse aux formations semble désormais s'imposer.

Lieutenant-colonel Jean-Marc JAFFRÉ.

*Fidèle à sa vocation prospective, le centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale vous propose ici un dossier spécial **« Nouvelles technologies ».** Se rapportant à deux de ses pôles de compétences, « Droit et sécurité nationale », « Technologies et sciences du vivant », cet article pourra paraître peut-être « futuriste », parfois « incongru » voire « dérangeant ». Mais il offrira à chacun une approche des quatre volets d'évolution technologique qui impacteront rapidement nos méthodologies d'enquête et susciteront une expertise spécifique.*



MORPHOTECHNOLOGIES

Pour mieux illustrer notre propos nous utiliserons quelques scènes. Dans un aéroport, lors des contrôles, chaque passager est mis face à un scanner qui analyse en quelques secondes le visage et l'iris des yeux. Ces données biométriques totalement identitaires sont comparées à des codes barres portés sur les cartes d'embarquement ou d'autres documents. Deuxième exemple : une caméra, connectée à un WIFI, est installée à l'entrée d'un bar. Un client approche et la caméra analyse sa cible pour retrouver son compte Facebook. Lorsque le client a été identifié, elle calcule, en fonction de ses «j'aime» et de son comportement sur le réseau social, des offres et des réductions spéciales. Le client reçoit enfin son coupon de réduction sur son téléphone portable alors que les offres suivantes se succèdent sur son smartphone. Rassurez-vous...ces deux cas sont réels... et montrent l'impact de techniques issues des technologies numériques sur le régime des libertés, le vice du consentement, l'atteinte à l'image et à l'e-réputation. Le système, installé à l'entrée d'un bar, a été monté par une jeune agence de publicité, basée à Nashville aux Etats-Unis pour récompenser la fidélité des clients en leur délivrant des coupons de réduction... quant aux aéroports, chaque pays teste les dispositifs les plus adaptés pour garantir une continuité commerciale des flux de passagers et la sécurisation des vecteurs de transports et des installations associées.

Ces deux exemples sont parcellaires mais portent des interrogations sur la protection des libertés et des régimes juridiques à appliquer aux infractions connexes de ce domaine. Les députés ont adopté, le mardi 6 mars 2012, une proposition de loi relative à la protection de l'identité. La création d'une carte nationale d'identité électronique et d'une base centrale informatique réunissant les données biométriques et d'état civil des titulaires du document constituait l'architecture matérielle de ce dispositif. Le débat fut fort âpre entre les tenants d'un lien faible, consacrant l'inscription de simples renseignements d'identité, et les partisans d'un lien fort utile à l'interconnexion à d'autres bases de données.

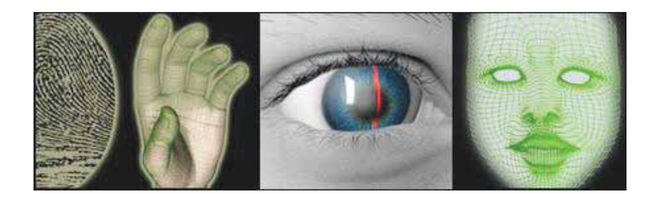
Dans le même registre la vidéo-protection/surveillance sur les voies publiques, les reconnaissances faciales sur les réseaux sociaux, les enregistrements à bord des véhicules de police des faits

survenus à l'occasion du service, consacrent l'inscription de personnes dans un espace numérique accessible. Nous sommes de ce fait confrontés à des questions simples mais incontournables en matière de libertés : l'habilitation à la prise de vues, la détermination de l'autorité qui prescrit la mise en place des dispositifs, le détenteur du droit d'exploitation des images, les conditions de stockage des images et vidéos, leur protection au regard des tiers, leur critère de suppression, la nature de l'autorité de contrôle, le régime de sanction pour l'inobservation de ces principes et la détermination de l'autorité judiciaire en matière de droit international.

Sans ternir notre propos d'une note tragique ou alarmiste, nous pouvons suggérer que la connexion des bases de données biométriques sur des critères spécifiques pourraient faciliter une politique eugéniste et autoritaire.

De manière concrète, l'enquêteur de gendarmerie, saisi d'une plainte, se doit de situer le régime juridique de l'atteinte, savoir en cibler les éléments constitutifs et dégager l'expertise utile à la manifestation des preuves pour s'inscrire dans ce droit nouveau relatif à la protection de la personnalité et de l'e-réputation.

TECHNOLOGIES DU VIVANT



Les nanotechnologies représentent une approche moléculaire de la matière de l'ordre du nanomètre, qui permet d'élaborer de manière industrielle de la matière aux fins d'incorporation à des structures diverses allant du matériau de construction, aux circuits intégrés, à la chimie et à l'optique.

Ces technologies comportent également un volet biologique qui pose le problème de la fragile frontière entre l'inanimé et le vivant. De cette distinction fondamentale dérive deux droits différents et deux régimes de propriété l'un relevant de la possession l'autre de la propriété intellectuelle. Elle engendre également une modification radicale du régime commercial qui l'affecte. Le commerce des organes et des tissus vivants ou des cellules modifiées est interdit alors que celui de la matière est autorisé.

Les nanotechnologies embrassent aussi le domaine des médicaments et de la génétique. Des biopuces nanotechnologiques peuvent interférer avec un matériel génétique et le modifier. Ces nano-robots pourront être porteurs de molécules curatrices ou destructrices des cellules qu'ils côtoient ou traversent du fait de leur taille. Ces technologies raffinées peuvent entrer dans un champ thérapeutique ou criminel suivant les molécules utilisées et l'effet qu'elles susciteront sur les capteurs des membranes cellulaires ou leur appareil génétique central. Une seconde génération de nano-puces prévoit l'incorporation d'une intelligence qui permettrait aux puces de collaborer entre elles pour gérer l'état de santé d'un patient en fonction des paramètres biologiques. Outre un filtre aux barrières naturelles et immunitaires d'un corps, ces éléments importés et internalisés à l'organisme construiraient leur propre expertise. L'administration de substances toxiques qui suivrait le même protocole constituerait un crime parfait biologique.

La manifestation de la preuve dans ce domaine ne pourra être engagée que sur le repérage de marqueurs spécifiques, sur la signature chimique de l'agent détecté ou la détection microscopique des nanovecteurs. Nous entrons dans un champ d'expertise et de police scientifique qui associe étroitement une définition physique et juridique du

produit avec la capacité d'explorer les protocoles de la diffusion ou de l'administration de ces matériaux issus des nanotechnologies.

Un projet dit « Nanogenotox », coordonnée par l'Afsset, a pour objet d'offrir à la commission européenne une méthode fiable de détection du potentiel toxique des nanomatériaux susceptibles d'engendrer un cancer ou des troubles de la reproduction. Dans ce cadre, 14 nanomatériaux manufacturés ont été classés en trois groupes : dioxyde de titane, silice et nanotubes de carbone. Une nano-écotoxicologie ainsi qu'une nano-épidémiologie seront développées afin d'accompagner l'émergence de ces nouvelles technologies. L'OCLAESP sera obligatoirement engagé par son domaine d'action dans la prise en compte juridique de ce nouvel univers.

TECHNOLOGIES EMBARQUEES

Le domaine de l'automatisation des vecteurs routiers posera rapidement des contraintes majeures sur le contrôle des flux et la procédure pénale. La technologie embarquée à bord des véhicules est communicante en mode numérique. Les systèmes installés à bord des véhicules modernes conversent avec les calculateurs internes mais également avec l'extérieur en échangeant des messages, des images et de la phonie. Ces technologies cumulent une capacité de stockage et bientôt de paiement à distance de prestations. Au lieu de « patcher » un véhicule pour en connaître la destination et l'activité de son propriétaire ou conducteur, il faudra une action spécifique NTECH pour traiter toutes les informations qui ont été traitées en interne par le véhicule tout en respectant sa nature « domiciliaire ».



L'Etat de Californie vient d'agréer le déploiement de 400 véhicules sans pilotes, véritables drônes routiers. En liaison totale avec leur environnement, ils relient un véhicule à sa destination par une programmation spécifique. On peut s'interroger sur les conséquences pour la gendarmerie, dans le cadre de la sécurité routière et de la procédure pénale associée, du déploiement de ce type de véhicules qui pourront être déclinés en rames. Les modalités d'interpellation de ces véhicules aux fins de détermination de sa cargaison, la localisation du donneur d'ordre du déplacement, la réalisation d'un GO FAST automatisé suscitent la mise en place de dispositifs spéciaux mêlant une intervention du terrain à des techniques spécifiques d'intrusion dans le système embarqué du véhicule. Le mode probatoire sera obligatoirement lié à une expertise sans qu'une personne humaine soit interpellée ou confrontée à la flagrance de l'infraction. Ces véhicules automatisés entraîneront la définition d'un nouveau régime de responsabilité, d'expertise et de conservation des preuves.

CYBERESPACE

Le dernier domaine que nous souhaitons visiter avec vous est celui du cyberespace et plus généralement de la cybercriminalité. Il comporte une double dimension. Il reste un espace incomparable d'expression, toile de connexion généralisée et symbole d'une liberté sémantique. Toutefois, le cyberespace repose essentiellement sur une architecture bien physique en réseau et sur des protocoles normés de gestion de l'information, d'habilitation à la traiter et à sa publicité. Sur cette architecture repose l'ensemble des flux commerciaux (démarchage, catalogues, ventes, publicité) dont l'équilibre est lié à la confiance qui doit s'instaurer entre le prestataire et le client.

Les pratiques délictuelles et criminelles ont suivi cette évolution du fait de la facilité d'usage, d'un anonymat quasi garanti et d'une pratique transfontalière. Un droit

spécifique suit au mieux les évolutions techniques de cet univers. A un niveau basique, il nous faut être capable de recevoir les plaintes, de déterminer le périmètre de l'atteinte et de l'objectiver dans nos procès-verbaux par la qualification adéquate. Il nous faut également faire reposer notre action de terrain sur un «office» ou une task-force technologique qui puisse asseoir notre expertise quel que soit le champ traité : intelligence économique, e-réputation, infractions aux cartes de paiement, gestion de la rumeur sur les réseaux sociaux, etc. C'est la raison pour laquelle la gendarmerie nationale travaille à constituer une cyberforce issue de la réserve citoyenne qui puisse par son expertise appuyer nos spécialistes des réseaux et des télécommunications. Le forum international sur la cybersécurité qui aura lieu les 28 et 29 janvier 2013, à Lille, auquel s'intègrent des personnels du CREOGN, entre dans cette économie générale de lutte contre cette délinquance particulière. De même, se concrétisera début janvier une collaboration étroite avec le centre de recherche des écoles de Saint-Cyr-Coëtquidan afin d'établir un continuum entre cyberdéfense et cybersécurité dont la distinction relève souvent de la sémantique au regard de la similarité des technologies employées.

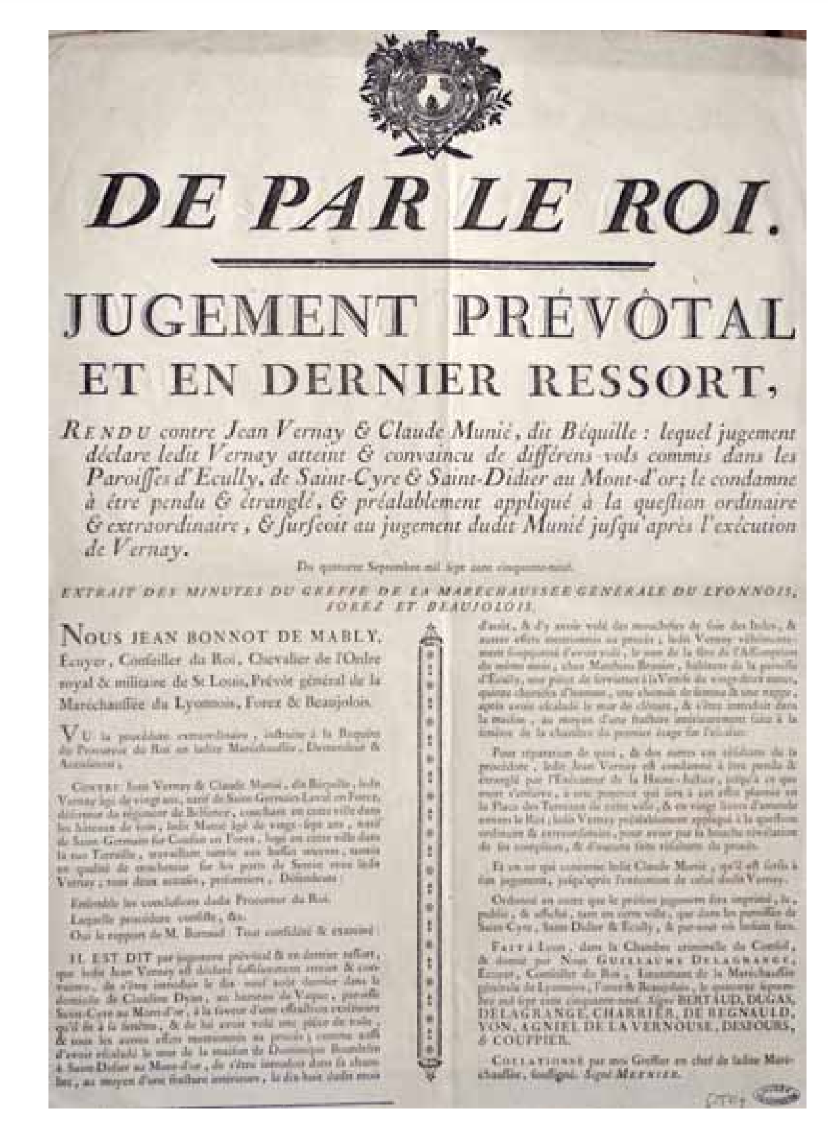
Colonel Philippe DURAND.

CYBERSÉCURITÉ

Le Musée de la gendarmerie

Pendez-les haut et court !

Il est des documents qui, au musée de la gendarmerie, ne laissent pas indifférent. Témoignages des sociétés du passé, ils révèlent parfois des actions d'une violence telle que l'homme du XXI[e] siècle ne peut être qu'effaré à leur lecture.
La maréchaussée avait la possibilité de juger. Ce pouvoir qu'elle a perdu à la révolution, en devenant la gendarmerie, s'exerçait non seulement sur les militaires, mais aussi, depuis 1536, sur certains civils tels que les vagabonds et les récidivistes pourvus qu'ils n'appartiennent ni au clergé ni à la noblesse. Quant aux méfaits qui l'intéressait, il s'agissait de façon générale des crimes et des vols commis avec effraction, plutôt dans les zones de campagne. Le prévôt pouvait juger en dernier ressort, sa justice était donc réputée expéditive.
Un jugement prévôtal de 1759, sous forme de placard[1], témoigne de la mésaventure de Jean VERNAY. Déserteur du régiment de Belsunce âgé de 20 ans, il commet différents vols autour de Lyon. Le 15 août, il s'introduit par la fenêtre du 1[er] étage chez Matthieu BRUNIER, pour prendre une « pièce de serviette (...), quinze chemises d'homme, une chemise de femme et une nappe ». Le 18 août au Mont d'Or, il escalade le mur de Dominique BOURDELIN pour dérober des mouchoirs de soie des Indes, avant de pénétrer, le lendemain, chez Claudine DYAN, pour voler notamment une pièce de toile. Le lieutenant de maréchaussée Guillaume DELAGRANGE tranche : si Jean MURRAY doit d'abord payer une amende de « vingt livres », il est surtout soumis « à la question ordinaire et extraordinaire », pour « avoir par sa bouche révélation de ses complices ».
La « question », c'est bien sûr la torture, la question extraordinaire étant un stade plus poussé, où ce n'est plus l'extorsion d'aveux qui prime, mais le degré de souffrance. Que l'individu livre ou pas ses complices, l'étape suivante est la pendaison « jusqu'à ce que mort s'ensuive », en public, pour montrer l'exemple !



DE PAR LE ROI.

JUGEMENT PRÉVÔTAL ET EN DERNIER RESSORT,

RENDU contre Jean Vernay & Claude Munié, dit Béquille : lequel jugement déclare ledit Vernay atteint & convaincu de différens vols commis dans les Paroisses d'Ecully, de Saint-Cyre & Saint-Didier au Mont-d'or ; le condamne à être pendu & étranglé, & préalablement appliqué à la question ordinaire & extraordinaire, & surseoit au jugement dudit Munié jusqu'après l'exécution de Vernay.

[illegible]

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA MARECHAUSSEE GENERALE DU LYONNOIS, FOREZ ET BEAUJOLOIS.

NOUS JEAN BONNOT DE MABLY, Ecuyer, Conseiller du Roi, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, Prévôt général de la Maréchaussée du Lyonnois, Forez & Beaujolois.

[illegible]

IL EST DIT [illegible]

[illegible]

[illegible] BERTAUD, DUGAS, DELAGRANGE, CHARRIER, DE REGNAULD, VON, AGNIEL DE LA VERNOUSE, DISDOURS, & COUPPIER.

COLLATIONNÉ [illegible]

Un autre jugement prévôtal présent dans les collections du musée, également en placard, daté de 1781, révèle qu'Étienne BELLISSANT, a volé par effraction dans des maisons de campagne. Son père, Claude est « véhémentement soupçonné d'être son complice » et son receleur. Quant à sa mère elle est aussi déclarée complice. En conséquence, elle est condamnée à être « battue nue (...) marquée au fer chaud d'un V (comme Voleuse...) et bannie pour 10 ans du lyonnais. Son mari est quant à lui condamné à assister, la corde au cou, à l'exécution par pendaison de son fils, en place publique, où il doit également être marqué au fer chaud des lettres GAL, comme GALères, auxquelles il est astreint pour le restant de ses jours ...
Ces jugements d'une sévérité inouïe montrent aussi le « spectacle » organisé à l'occasion de ces exécutions afin d'impressionner la population. Bref, à l'époque, pour quelques menus larçins, ça ne rigolait pas !

Aspirant Franck RONCAGLIA.

1 - Imprimé ou écrit affiché dans la rue.

Plus d'infos !!!
A vos smartphones pour retrouver le site du Musée de la Gendarmerie



Antenne médicale

Luminothérapie

L'antenne médicale est maintenant équipée d'une lampe de luminothérapie. L'accès aux séances se fait après consultation auprès du médecin.

D'après des études médicales, il est possible que lorsque la quantité de lumière naturelle diminue, l'être humain se prépare biologiquement à ces circonstances de vie affaiblies en régulant sa production d'hormones et ses fonctions organiques. Ce mécanisme inné de protection se traduit entre autres par les symptômes suivants : fatigue intense voire constante, troubles du sommeil, augmentation de l'appétit et par conséquent prise de poids, manque d'énergie et baisse d'humeur, sentiment de déprime, baisse de capacité au travail et baisse de vitalité.

Il est conseillé de commencer les séances avant l'apparition des premiers symptômes, de préférence dès le début de la saison où les journées raccourcissent.

En cas de symptômes présents, l'efficacité de la luminothérapie permettra d'amenuiser ces derniers et réguler notre humeur.

La période de traitement se fait entre 6 heures et 18 heures, mais l'effet de la lumière est plus efficace le matin.

La luminothérapie aide à se remettre du décalage horaire : une séance en début de soirée fait reculer le cycle du sommeil et celle prise le matin a l'effet inverse.

Profitez de cette opportunité pour vous ressourcer.

Adjudant Vincent BONNISSEAU & gendarme Sylvain LAURENT.



Bureau budget soutien

Bilan des travaux réalisés en 2012 et perspectives 2013

L'année 2012 a été marquée par l'aboutissement de chantiers majeurs au sein de notre École. 950 000 € provenant du budget annuel alloué et des financements de la DGGN ont permis à l'EOGN d'effectuer des travaux relatifs à l'embellissement, aux structures pédagogiques, à la sécurité des personnes et aux logements.

S'agissant de l'École, 12 zones goudronnées ont été remaniées (365 000 €) et l'amphithéâtre Tucoulou (réseau informatique et mobilier) destiné à la formation des OCTAGN a été restructuré (90 000 €). En outre, un mur de soutènement situé au quartier Lemaître a été consolidé (310 000 €). Enfin, dans le cadre de l'optimisation du parc immobilier (120 000 €) commandée par la DGGN, des logements restitués à leur propriétaire et d'autres, situés au quartier Lemaître ont été rénovés. Ces opérations ont permis de mettre en avant le savoir faire des services du BBS : corps de métier du casernement, établissement des marchés publics dédiés par la section budget administration et conduite des travaux par le chef de la cellule des affaires immobilières. De plus, les relations privilégiées avec le service constructeur territorialement compétent ont été consolidées et l'économie locale impactée.

Gageons que l'année 2013 soit aussi productive. Des chantiers ont d'ores et déjà été planifiés par le casernement pour le 1er semestre : rénovation d'une salle des professeurs et de 6 salles de groupe, réaménagement de la salle police judiciaire de la DE, travaux d'électricité et de menuiserie de la salle DIREX de l'unité pédagogique. La programmation de travaux par des entreprises a également débuté pour le 1er trimestre : mise en peinture et lettrage des murs extérieurs de l'entrée du quartier Pajol, réfection d'escaliers à l'hôtellerie, aux bâtiments DE et OCTAGN, modernisation de l'entrée piétonne du quartier Pajol et aménagement de surfaces bitumées en terrain de sport au quartier Augereau.

Des projets ont également fait l'objet de demandes de financement : peinture extérieure et remplacement des fenêtres de l'ancien bâtiment du casernement, changement des fenêtres du rez-de-chaussée du bâtiment DE, installation de nouvelles chaudières d'été au quartier Lemaître. D'autres dossiers plus complexes sont à l'étude tels l'éclairage périmétrique de la place d'armes, la mise en place d'un stand de tir, l'aménagement pédagogique des alvéoles du quartier Pajol au profit de l'intervention professionnelle ainsi que la réhabilitation du stade et de la piste d'athlétisme du quartier Lemaître.

Commandant Fabien LARDEAU, chef du BBS.



Ressources humaines

Application du jour de carence aux personnels militaires de la gendarmerie nationale

Dans son article 105, la loi de finances n° 2011-1977 du 28 décembre 2011 dispose que les agents publics civils et militaires ne perçoivent pas leur rémunération au titre du 1er jour de congé de maladie. On parle communément de jour de carence.

Voulue par le législateur par équité avec les salariés du secteur privé, cette disposition de la loi de finance 2012 est entrée en vigueur le 1er janvier de cette année.

Déjà appliqué aux personnels civils, le principe est étendu aux militaires de la gendarmerie nationale depuis le 1er novembre dernier.

Le jour de carence s'applique à tout arrêt pour accident ou maladie sans lien avec le service et il ne peut être substitué à un jour de permission ou de repos hebdomadaire.

Si la règle est la non rémunération du premier jour d'absence constatée, le texte prévoit néanmoins les motifs d'exonération.

Ainsi, un arrêt de travail consécutif à un accident ou une maladie survenu en service, ou à l'occasion d'un acte de dévouement hors du service ne donne pas lieu à retenue.

De même, il n'est pas appliqué de jour de carence en cas de prolongation d'un arrêt de travail sauf si le militaire a repris son service pendant plus de 48 heures.

Enfin, le congé de maternité ainsi que les congé liés à l'état résultant de la grossesse n'entrent pas dans le champ d'application du jour de carence.

Monsieur Bruno POULET.

Pour répondre aux interrogations des personnels, le bureau du personnel sous-officier de gendarmerie et volontaire (BPSOGV) a ouvert un espace « foire aux questions » (FAQ) dédié au jour de carence sur son site intranet à l'adresse

http://sogv.gend

Cercle mixte



Le cercle mixte qui a inauguré l'année dernière son nouvel espace loisirs, a poursuivi ses investissements cette année dans plusieurs domaines.

Tout d'abord dans un aspect technique en rénovant complètement ses chambres froides et congélateurs qui n'étaient plus aux normes sanitaires. Mais également en créant une nouvelle activité car après plusieurs sondages, il a souvent été demandé par les stagiaires de l'hôtel où par des élèves (OCTAGN) de pouvoir bénéficier de machines à laver en libre service.

Le projet d'une laverie automatique a donc été lancé. Une pièce située au fond du couloir de la chapelle et prés de la salle 18 (plateaux repas) a été entièrement rénovée afin d'y voir apparaître une laverie automatique. Peinture encore fraîche et machines juste posées, elle est opérationnelle depuis le lundi 21 janvier. 3 machines à laver et 3 sèches-linges ont été installés.

Les tarifs sont de 3,50 € pour le lavage lessive comprise et d'un 1,50 € pour le séchage. La maintenance des appareils est assurée par la société Aqualys fournisseurs des machines. Cette laverie sera ouverte 24 h /24 h aux élèves et personnels de l'École alors profitez-en !

Adjudant-chef Gilbert GRACIA.

Démarche qualité Contrôle de gestion

Le cadre d'auto évaluation des fonctions publiques : simple, utile et interne

Depuis 2006 et l'obtention de la certification ISO 9001 (version 2000), l'EOGN s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de ses processus de fonctionnement. Depuis novembre 2012, le commandant d'École a ainsi décidé d'initier une nouvelle démarche qualité basée sur le principe d'auto-évaluation et sur l'utilisation d'un outil inspiré du modèle EFQM[1], et déjà éprouvé en gendarmerie[2] : le Cadre d'auto-évaluation des fonctions publiques (CAF).

Par la confrontation des opinions d'un panel d'auto-évaluateurs représentant à la fois les cadres et les élèves de l'École, neuf critères - considérés comme essentiels au bon fonctionnement de l'École - ont été soumis in fine à l'appréciation de ce groupe afin d'identifier les marges de progrès et d'améliorer les modes de fonctionnement de l'École sans toutefois remettre en cause l'existant. A partir de l'application des critères retenus, des axes sur lesquels les efforts devaient être portés pour 2013 ont été dégagés.

Grâce à l'implication des personnels de l'EOGN, le CAF a permis de réaliser une photographie réaliste et cohérente des processus de fonctionnement de l'EOGN. L'élaboration commune du plan d'action final pour l'année 2013 n'est que l'aboutissement logique d'une démarche novatrice et porteuse d'évolutions appelée à être complétée et pérennisée.

Capitaine Christelle GARCIA.



1 - European Foundation for Quality Management : fondation européenne basée à Bruxelles dont l'objectif est de promouvoir un cadre méthodologique pour l'évaluation de l'amélioration de la qualité.
2 - Sur vingt-cinq GORG, la fonction habillement « spécialistes » et l'école de gendarmerie de CHAUMONT.

Centre audiovisuel

A chaque utilisateur son caméscope !

Utilisateurs débutants : vous cherchez avant tout un caméscope offrant une prise en main rapide, pour lequel la lecture du mode d'emploi n'est pas un passage obligé. Si vous vous reconnaissez, sachez que les produits entrée de gamme, dont les prix oscillent entre 100 & 300 €, pourront tout à fait vous satisfaire.

Utilisateurs familiers de la vidéo : vous souhaitez filmer mais aussi monter des films et y insérer des effets spéciaux, vous devrez être attentifs à la présence d'une connectique qui doit être suffisamment variée pour vous permettre d'effectuer des transferts en toute simplicité. Certains caméscopes intègrent aussi une fonction montage, utilisable directement depuis le caméscope. Orientez-vous plutôt vers des produits milieu de gamme et haut de gamme. Les prix vont de 300 à plus de 1 000 €. Les produits proposés disposent d'une meilleure qualité d'image.

Utilisateurs semi professionnels et professionnels : choisissez spontanément des produits spécifiques, identifiables par leur taille mais aussi par leur coût.



LES DIFFÉRENTS CAMÉSCOPES

Il existe trois sortes de caméscopes : les caméscopes à définition standard, les caméscopes HD et les caméscopes professionnels et semi professionnels. Cette dernière catégorie s'adresse à des utilisateurs avertis désireux de réaliser des courts métrages. Le grand public s'orientera plus aisément vers des produits standard ou HD.

Le caméscope à définition standard profite d'un réel engouement auprès du grand public. Zoom, stabilisateur, écran de visualisation, micro intégré, rien ne manque.

Le caméscope HD est le dernier né des caméscopes grand public. Pour l'utilisation du support TV haute définition, dirigez vous directement vers la gamme HD.



Grâce à une connectique spécifique, vous reliez votre caméscope à votre téléviseur haute définition et profitez, instantanément, de la qualité HD en toute simplicité.

Madame Nathalie HAGÈGE.

Le CABCOMmunique

Un nouvel accueil pour les intervenants extérieurs

« Dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures, et afin d'accueillir ses partenaires dans des conditions optimales, l'EOGN dispose désormais d'une « salle des professeurs », utilisable par tous les intervenants extérieurs conduisant des actions de formation au sein de l'École. Accessible librement en journée, située à l'étage du bâtiment 29 dans le quartier instruction (proximité immédiate de l'amphithéâtre Delfosse), elle est équipée de tables de travail, d'un ordinateur relié au réseau Internet, ainsi que d'une ligne téléphonique. Les intervenants trouveront également trois vestiaires métalliques à leur disposition. **Pour tout renseignement ou toute question, s'adresser au BPPM (poste 2 33 62)** ».





Qui suis-je ?

Réponse à l'EOGN Info n°65

Vous l'avez reconnu ?

Il s'agissait du général de division Jean-Yves SAFFRAY



BIENTÔT ICI UN ESPACE DE LIBRE EXPRESSION

Le bureau communication vous informe de l'ouverture d'un espace qui vous sera dédié.

Annonces :
Dès à présent envoyez nous vos petites annonces (personnelles ou de service) à l'adresse
cabcom.eogn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

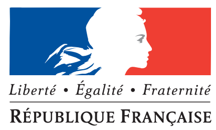
Espace libre expression :
N'hésitez pas à nous faire part de vos impressions, idées de bonnes pratiques, etc...

Directement inspiré par notre dossier général sur les nouvelles technologies et d'après une idée originale du capitaine Nicolas DESTRIEZ, l'EOGN Info mettra bientôt à disposition des utilisateurs de smartphones, toutes les photos de vos articles par le biais des **FLASHCODES**. Les auteurs d'articles peuvent dès à présent transmettre autant de photos qu'ils le souhaitent, elles seront mises en ligne et consultables sur le site internet de l'École,

http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn/

Dès à présent, essayez et rendez-vous sur la galerie photos de notre site.





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

École des officiers de la gendarmerie nationale

Avenue du 13e-Dragons - 77010 MELUN CEDEX
Site Internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn
Cabinet communication : Tél. 01 64 14 54 17 / cabcom.eogn@gendarmerie.interieur.gouv.fr